



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BUDGET PROVINCIAL : LE HAINAUT DÉGAGE DE NOUVEAUX MOYENS POUR LES COMMUNES

Le Conseil provincial du Hainaut a examiné, ce 13 novembre, le projet de budget 2018 présenté par la majorité PS-MR. Celui-ci affiche un boni de 6,1 millions à l'exercice propre avant prélèvements. Une situation financière saine qui contraste avec le climat d'incertitude planant sur l'institution provinciale.

« Malgré une diminution du fonds des Provinces de 5% décidée unilatéralement par le gouvernement wallon, la Province a trouvé des ressources pour poursuivre une opération de stabilisation amorcée depuis 8 ans, explique le Président du Collège provincial, Serge Hustache, en charge des finances. Fruit d'une gestion rigoureuse, d'une réduction progressive des coûts des structures internes et du fonctionnement, cette situation permet de proposer de nouveaux projets aux citoyens et des synergies avec les pouvoirs locaux ».

Le boni présenté à l'exercice propre renforce un solde budgétaire général qui approche désormais les 30 millions et se trouve en hausse constante. Les efforts entrepris par la Province de Hainaut (40 millions d'économies récurrentes), sans aucune hausse de la fiscalité, lui permettent de renforcer ses réserves. *« Le Hainaut a su poursuivre la maîtrise de sa masse salariale et diminuer de manière significative ses dépenses de dette »*, constate le Président du Collège.

336 000 € en plus pour les communes

Mais l'acte politique majeur de ce budget est l'inscription de moyens complémentaires en faveur du soutien aux communes. Dans le projet de budget 2018, la Province propose de faire passer de 0,75 € à 1 € par habitant sa politique de financement à des projets supracommunaux portés par plusieurs communes.

Ce dispositif a déjà permis un cofinancement provincial de 12 projets d'envergure dans les trois territoires hainuyers sur base d'un apport annuel d'un million d'€. Citons parmi eux : l'opération « Un arbre pour la Wapi », l'implémentation du réseau cycliste « Points nœuds » sur le territoire de Cœur de Hainaut et un soutien à la stratégie d'amélioration de l'attractivité du bassin carolo.

« Les 336 000 € complémentaires donneront une dimension supplémentaire aux appels à projets lancés auprès des communes », annonce Serge Hustache.

Ce 1,3 million € dédié au développement de projets nouveaux s'ajoute à une politique quotidienne de service aux communes : **5800 actions** concrètes représentant 12 millions € sont répertoriées dans la mission supracommunale de la Province.

Au total, en prenant en considération le financement des zones de secours (6,2 millions), plus de **19 millions sont apportés aux pouvoirs locaux hainuyers**.

La Province se dote par ailleurs de moyens pour concrétiser les projets portés par son administration.

Le projet de budget 2018 est riche d'initiatives inscrivant le Hainaut dans son époque. Parmi ceux-ci, épinglons, la mise en œuvre, dans l'enseignement provincial, du dispositif « Environnement numérique de travail », un ambitieux projet visant à inscrire notre réseau d'écoles dans l'ère digitale ; l'organisation de « Culturallia » dans le cadre de la biennale « Mons 2018 » ; la mise en œuvre d'un programme d'activités lié aux 100 ans de la politique culturelle du Hainaut ; la réponse aux nouveaux enjeux de la lecture publique et l'intensification des événements liés à l'intégration des personnes porteuses de handicaps.

Au budget extraordinaire, de grands projets, décidés en début de législature, se concrétisent dans l'ensemble du Hainaut. La Province a ainsi tenu parole dans sa participation à l'émergence de la cité des métiers à Charleroi, de l'E Metropolitan Campus à Tournai, du centre d'exercices Hainaut Sécurité à Lens et du pôle culturel du Gazomètre à La Louvière.

Contrôles ONSS : aucune intention d'obstruction

Interrogé par Ecolo sur les perquisitions réalisées dans les services provinciaux à la demande de l'ONSS, Serge Hustache s'est montré rassurant. Comme elle l'a toujours fait, l'administration provinciale s'efforce d'apporter toutes les réponses souhaitées par la justice en matière de contrôle des prestations et rémunérations du personnel.

« Notre administration a pris toute la mesure des remarques que l'on a bien voulu lui faire et, a, avec l'aide d'un conseil juridique, entamé de nombreuses démarches visant à rencontrer nos obligations légales, à clarifier certains circuits administratifs, à en simplifier d'autres, a précisé Serge Hustache. Notre volonté est de faire respecter scrupuleusement la législation sociale et fiscale, d'être disponibles pour collaborer avec l'ONSS et d'être déterminés à ne jamais faire obstruction de quelque manière que ce soit, tant pour les contrôles que pour l'enquête en cours ».

Evoquant un sentiment de démesure par rapport aux perquisitions et leur effet sur le personnel, le Président du Collège provincial a rejeté toute forme de pression dans le chef de l'administration : *« le motif de ces perquisitions, en l'occurrence la supposée*

manipulation du personnel afin de fournir des réponses stéréotypées aux enquêteurs, est insupportable ! », a-t-il affirmé.